

RB

SÉMINAIRES

Jeudi 13 décembre 2018

9 h 00 - 12 h 00

Auditorium de la FBF



IOBSP et intermédiaires en financement participatif

Quelle réglementation et sous quel contrôle ?



En partenariat avec

Orias 
ISTRE UNIQUE DES INTERMÉDIAIRES
ASSURANCE, BANQUE ET FINANCE



Contexte

Différentes lois et réglementations (principalement entre 2010 et 2014) ont encadré en France le statut des IOBSP en obligeant ces professionnels à respecter des exigences de formation, de qualification, de responsabilité civile et à s'immatriculer dans un registre unique d'immatriculation à l'ORIAS, tout comme les intermédiaires en financement participatif. Cette matinée sera l'occasion d'apporter un éclairage sur les attentes réglementaires et les difficultés d'application de cette réglementation puis de partager le regard des professionnels du secteur.

Objectifs

- Mieux connaître les attentes réglementaires des autorités de contrôle
- Comprendre les enjeux et priorités pour les années à venir
- Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre experts

Public

Intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP), intermédiaires en financement participatifs (IFP), agents liés de prestataires de services d'investissement (ALPSI), établissements de crédit, établissements de paiement, sociétés qui se développent sur le marché du *crowdfunding* et prestataires de services d'investissement : *management*, juristes, déontologues et opérationnels ; cabinets d'avocats et régulateurs : ACPR et DGCCRF.

A propos de l'ORIAS

L'ORIAS (www.orias.fr) est une association loi 1901 placée sous la tutelle de la Direction Générale du Trésor (DG Trésor) du Ministère de l'économie ayant pour objet la tenue du registre des intermédiaires en assurance, banque et finance.

Au 31 décembre 2017, étaient recensés 58 357 intermédiaires inscrits dans la ou les catégories suivantes :

- Intermédiaires en Assurance (59 045)
- Intermédiaires en Opération de Banque et Service de Paiement (30 509)
- Conseillers en Investissements Financiers (5 232)
- Agents Liés de Prestataires de Services d'Investissement (3 385)
- Conseillers en Investissements Participatif (52)
- Intermédiaire en Financement Participatif (127)

8h30 Accueil des participants

9h00 **Introduction de la séance**

Bruno PELISSIER, président de l'ORIAS

Décryptage d'une réalité réglementaire dense

- Multiplication des statuts et règles de non cumul
- Perspectives encourageantes en termes de compétitivité de la Place de Paris

Emmanuelle BOURETZ, avocate, Vivien & Associés

Le point de vue et les attentes des autorités

- Présentation de la réglementation
- Quels sont les contrôles exercés ?

Nathalie BEAUDEMOULIN, directeur du contrôle des pratiques commerciales, ACPR

Christian LAJOIE, membre de la Commission des sanctions de l'ACPR

Présentation générale des réformes envisagées

Emmanuel LARGE, adjoint au chef de bureau, bureau des services bancaires et moyens de paiement – Bancfin 4

Pause

Regards croisés et perspectives : quelles synergies entre les différents acteurs ?

- Le principe des règles de non-cumul
- Le respect de la mise en conformité des grandes obligations (LCB-FT, RGPD, DGCCRF)

Jean-Bernard VALADE, directeur des relations publiques et institutionnelles, PREMISTA, président honoraire en charge des relations institutionnelles de l'Association Française des Intermédiaires Bancaires (AFIB)

Géraud CAMBOURNAC, président de l'Association Française des Intermédiaires Bancaires (AFIB)

Philippe TABORET, DGA Cafpi, président de l'Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits (APIC)

Fabien MICHEL, directeur général – Plateforme PretUp, référent territorial Grand Est pour Financement Participatif France (FPF)

David CHARLET, président de l'ANACOFI

Animée par Daisy FACCHINETTI, secrétaire générale de l'ORIAS

12 h 00 Clôture de la séance



SÉMINAIRES

Bulletin d'inscription

IOBSP ET INTERMÉDIAIRES EN FINANCEMENT PARTICIPATIF

QUELLE RÉGLEMENTATION ET SOUS QUEL CONTRÔLE ?

Je souhaite participer au séminaire du jeudi 13 décembre 2018

De 9h00 à 12h00 – Auditorium de la FBF – 18, rue La Fayette 75009 Paris

Tarifs

528 € TTC (440 € HT)

396 € TTC (330 € HT). Tarif réservé aux IOBSP et IFP adhérents de l'ORIAS

Offre
IOBSP et
IFP

Bulletin et règlement (à l'ordre de Revue Banque) à retourner à :

Revue Banque, Caroline Breton, 18, rue La Fayette - 75009 Paris

Tél.: 01 48 00 54 04 - breton@revue-banque.fr

Mme

M.

Nom Prénom

Fonction

Société

Service et département

Adresse

Code postal..... Ville.....

Téléphone..... Portable

E-mail.....

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si les circonstances les y obligent. La participation à cette matière s'inscrit dans le cadre de la formation continue. Une attestation de présence sera délivrée à l'issue de la formation au salarié présent. Dès réception de votre inscription et de votre règlement, nous vous adresserons une facture-convention acquittée (n° de déclaration d'activité 11-7511101-75). Si la facture-convention est à envoyer à l'organisme qui gère votre budget formation, merci de préciser les coordonnées ci-dessous :

.....
.....

Les inscriptions annulées après le 6 décembre 2018 ne seront pas remboursées. Toute personne ne se présentant pas à la séance ne sera pas remboursée. En cas d'annulation effectuée moins de 7 jours avant la date de la formation ou en cas d'absence le jour dit, le paiement de l'inscription restera pleinement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement. Vous pouvez vous faire remplacer en nous communiquant par écrit les noms et coordonnées du remplaçant.

Date, signature

RB PRESSE

Depuis 1926, nos publications sont des références pour les professionnels.

➤ **Pour ne rien manquer, abonnez-vous dès à présent.**

Service abonnement : 01 48 00 54 26 / service.abonnement@revue-banque.fr

RB SÉMINAIRES

Pour approfondir et anticiper l'évolution de l'activité bancaire et financière.

➤ **Séminaires, réflexion, débat et réponses concrètes.**

Service Séminaires : 01 48 00 54 04 / breton@revue-banque.fr

RB FORMATION

L'expertise partagée.

➤ **Des formations en effectif limité par des professionnels reconnus.**

Service Formation : 01 48 00 54 04 / breton@revue-banque.fr

RB ÉDITION

Une collection d'ouvrages bancaires et financiers, rédigés par des experts.

➤ **Des outils pour professionnels et étudiants.**

Service Édition : 01 48 00 54 05 / contact@revue-banque.fr

RB E-LIBRAIRIE

Une sélection d'ouvrages en Banque, Finance, Droit et Assurance.

➤ **À découvrir sur revue-banque.fr/librairie.**

BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DE LA BANQUE ET DE LA FINANCE

➤ **Un accès illimité aux ouvrages clés de la profession.**

Service abonnement : 01 48 00 54 26 / service.abonnement@revue-banque.fr



Contact

Caroline Breton
Tél. : 01 48 00 54 04
breton@revue-banque.fr

Lieu

Auditorium de la FBF
18, rue La Fayette 75009 Paris
Métro : Chaussée d'Antin



A affranchir
au tarif en
vigueur

REVUE BANQUE
SÉMINAIRES
18, rue La Fayette
75009 Paris